

Chers Assurés,

A l'instar du mois de mars lors de la première vague de contamination, nous avons réagi très vite et nous vous avons confirmé votre garantie pour toutes vos activités « dégradées » pour lutter contre la COVID-19.

Malheureusement, et malgré nos efforts à tous, le premier confinement n'a pas permis d'enrayer ce fléau.

Un deuxième confinement a été nécessaire et mis en place par décisions gouvernementales en instaurant également le plan blanc sur l'ensemble du territoire.

Il est donc normal de vous renouveler tout notre soutien en cette période de crise.

Ainsi, et au regard des circonstances exceptionnelles, les **garanties des contrats de responsabilité civile souscrites par notre intermédiaire sont étendues en cas de mise en cause de votre responsabilité.**

Cette extension de garantie concerne notamment les actes ne relevant pas du cadre d'exercice habituel et intervenant en renfort des équipes d'un établissement de santé.

Vous vous retrouvez en première ligne pour prendre en charge et gérer une crise sanitaire, il est donc de notre devoir d'être à vos côtés.

Ainsi, nous vous confirmons à tous une couverture élargie à toutes ces modifications d'exercice en lien avec cette urgence sanitaire nationale quel que soit votre mode d'exercice dégradé et tant que durera le plan blanc.

Nous tenions à vous assurer à nouveau de l'engagement de toutes les équipes de Médirisq pour garantir la qualité des services dont vous aurez besoin.

Nos équipes restent joignables tous les jours au 04.76.70.9000 ou par mail à contact@medirisq.fr.

Soyez assurés de notre engagement à vos côtés, prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous,

Isabelle COMPARATO

Directrice Etude Produits & Juridique MEDIRISQ



Médirisq - Société de Courtage d'assurance, de service et de conseil des Professionnels de Santé

11 Place Victor Hugo - 38026 GRENOBLE CEDEX 1 - CS 10630
Tél : +33 (0)4 76 70 9000 – Fax : +33 (0)4 76 70 9001
contact@medirisq.fr – www.medirisq.fr

SAS au capital de 10 000 euros – RCS Grenoble 531317030
N° ORIAS : 11 061 847 (www.orias.fr)

Code NAF/APE : 6622Z. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L-530-1 et L-530-2 du Code des Assurances.
Soumis au contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest – CS 92459 75436 Paris Cedex 9



Médirisq
L'Assureur-Conseil des Professionnels de Santé